FORMULAIRE REPRÉSENTANT LÉGAL - ÉTRANGER

d'autorisation de participation de votre enfant au jeu « Les Petits champions de la lecture »
et d'autorisation de captations photos et vidéos

À compléter par le Représentant avant le mardi 27 janvier 2026 minuit au plus tard

En signant électroniquement le présent document, et en tant que représentant légal, vous autorisez votre enfant [prénom et nom] (ci-après « l'Enfant ») à participer au jeu « Les Petits champions de la lecture », organisé par l'association Les Petits champions de la lecture (ci-après « PCL ») et à cette fin vous :

- Reconnaissez avoir pris connaissance du règlement du jeu organisé par PCL intitulé « Les Petits champions de la lecture » et en accepter l'ensemble des dispositions sans réserve ;
- Reconnaissez avoir pris connaissance de la politique de confidentialité de PCL accessible sur son site web : www.lespetitschampionsdelalecture.fr/politique-de-confidentialite/
- Déclarez disposer sans restriction ni réserve des droits objets des présentes et de la capacité de vous engager et d'engager l'Enfant.

Vous autorisez également PCL et ses partenaires (partenaires mécènes, médias, institutionnels et culturels, organisateurs de finales et communes accueillant des finales)à utiliser les captations photographiques et audiovisuelles de la prestation de l'Enfant, réalisées dans le cadre de l'édition du jeu à laquelle celui-ci participe et qui est organisé par PCL, (ci-après « les Captations ») à tout stade du jeu (finales écoles, zones/pays, secteurs, mondes, Grande finale), ainsi que les Captations sur lesquelles l'Enfant apparaît qui auront été réalisées par un prestataire ou partenaire de PCL, et ce à titre gratuit, en toutes langues et en tous pays, et pour une durée de 5 ans à compter de la date de la Captation concernée, dans les limites définies ci-dessous.

La présente autorisation consentie à titre gracieux permet à PCL et ses partenaires, à seules fins d'information et à l'exclusion de toute exploitation commerciale :

- de diffuser et exploiter les Captations, en ce compris le prénom la voix et l'image de l'Enfant, par extrait et/ou en totalité, accompagnée de ses prénoms, âge et lieu de scolarité (commune, département et/ou région), sous toutes formes d'édition physiques et numériques, d'œuvres audiovisuelles, dans tous formats et standards, sur tous réseaux de télécommunication présents ou à venir, au titre des droits de la personnalité, et notamment :
  - sur le site internet et les comptes des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, X, LinkedIn, TikTok) de PCL,
  - sur la chaîne YouTube de PCL,
  - sur les sites Internet et les comptes des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, X, LinkedIn, TikTok) des partenaires de PCL, dont la liste figure sur le site de PCL,
  - sur les chaînes de télévision disponibles sur la TNT, le satellite, la diffusion en flux et sur le câble et autorisées, conventionnées ou déclarées auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel pour une diffusion en France métropolitaine,
  - dans les médias presse généraux et/ou spécialisés, tels que des journaux, revues, magazines, etc. qu'ils soient quotidiens, hebdomadaires, mensuels, annuels ou autres, de publication nationale ou de moindre ampleur (communale, départementale, régionale), ainsi que sur les sites web et réseaux sociaux de ces médias presse, etc.
  - dans les médias radiophoniques généraux et/ou spécialisés, ainsi que sur les sites web et réseaux sociaux de ces médias radiophoniques, que ce soit par exemple par diffusion d'un extrait de la prestation de lecture de l'Enfant en direct à la radio, ou d'une photographie de l'Enfant sur le site web de la radio, etc.
  - Via les influenceurs choisis avec précaution par PCL et spécialisés dans l'enseignement et/ou la lecture jeunesse,
  - Sur les brochures, flyers, affiches diffusés par les PCL et ses partenaires.

- de fixer, reproduire et représenter, au titre du droit d'auteur et des droits voisins, les Captations, sous toutes formes d'édition physiques et numériques, d'œuvres audiovisuelles, dans tous formats et standards, sur tous réseaux de télécommunication présents ou à venir.

Le droit de reproduction comporte notamment le droit d'enregistrer ou de faire enregistrer les Captations, d'apporter toute modification utile pour son exploitation, d'établir ou faire établir des copies sous toutes formes d'édition physiques et numériques, de réaliser des captures photographiques issus des Captations, et de les distribuer en tous formats, sur tous supports, par tous procédés, présents ou à venir, partiellement ou en intégralité.

Le droit de représentation comporte le droit de représenter ou de faire représenter publiquement les Captations, en version française, sous-titrée, ainsi que toute capture photographique ou vidéo qui en serait extraite, par tous modes et procédés de communication au public, présents et à venir, et notamment par réseaux et/ou autres systèmes de télécommunication, et par tous procédés audiovisuels ou de télécommunication, par télédiffusion d'images, de sons, de données de toute nature pour toutes exploitations au sein de toutes bases de données, et ce, quels que soient les terminaux de consultation.

Vous garantissez par la présente que l'Enfant dont vous êtes le responsable légal n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image.

La présente autorisation n'entraîne pas pour PCL ou ses partenaires l'obligation d'intégrer tout ou partie des Captations sur les supports précités.

Les Captations pourront faire l'objet de montages divers nécessités par les impératifs et objectifs poursuivis par PCL ou ses partenaires.

PCL et ses partenaires s'interdisent expressément de procéder à une exploitation des Captations susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de l'Enfant, et, plus généralement, d'utiliser les Captations, sur tout support ou pour toute exploitation qui lui serait préjudiciable.

La présente autorisation doit être signée électroniquement par le Représentant légal avant le 27/01/2026.

IMPORTANT - Données personnelles

Pour plus d'informations sur les traitements de données mis en œuvre par PCL, il est possible de consulter notre Politique de confidentialité en cliquant ici :
https://www.lespetitschampionsdelalecture.fr/politique-de-confidentialite

Il est rappelé que les données collectées sont transmises à PCL pour les finalités principales suivantes: gestion de l'organisation et coordination des différentes étapes du jeu-concours ; gestion, édition et sécurité du site internet www.lespetitschampionsdelalecture.fr; envoi d'invitations ou de messages d'informations liés au jeu-concours et aux évènements liés organisés par PCL ; poursuite des missions de PCL ; diffusion des captations audiovisuelles représentant les joueurs participants aux finales départementales, régionales et Grande finale du jeu-concours sur notre site internet ainsi que sur nos réseaux sociaux suivants (Facebook, Instagram, X et LinkedIn, sur la chaîne YouTube des PCL) et sur les sites internet et les réseaux sociaux de nos partenaires, en cas d'autorisation par le représentant légal.

Selon les finalités des traitements concernés et si les conditions posées par la réglementation sont remplies, les personnes concernées par les données que nous traitons peuvent nous demander l'accès à leurs données personnelles, leur rectification, leur effacement ou la portabilité de leurs données ou demander la limitation d'un traitement de leurs données ou encore définir des directives concernant le sort de leurs données personnelles après leur décès. Elles disposent aussi du droit de s'opposer à tout moment à certains de nos traitements. Sous réserve de respecter les conditions posées par la réglementation, ces droits peuvent être exercés en nous écrivant à l'adresse électronique suivante :
donneespersonnelles@lespetitschampionsdelalecture.fr
ou à l'adresse postale suivante : 35 rue Grégoire de Tours à Paris (75006).
Enfin, les personnes concernées par les données que nous traitons ont également le droit de saisir la CNIL